



ANNEXE 2.1

DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

SAISON 2026-2027

1. PARTIE ADMINISTRATIVE

RUBRIQUES	MONTANT
Droit d'affiliation	1 000 XPF
Cotisation par saison sportive	500 XPF
Licence « Joueur Jeune » (U7 à U18)	GRATUIT
Licence « Joueur Senior »	1 000 XPF
Licence « Féminine » A compter de la saison 2027-2028	GRATUIT 1 000 XPF
Licence « Dirigeant »	GRATUIT
Licence « Educateur »	GRATUIT
Licence « Arbitre »	GRATUIT
Licence « Vétéran »	1 000 XPF
Licence « Football Entreprise »	1 000 XPF
Licence « Football Loisirs »	1 000 XPF
Démission/Mutation jeunes (U13 à U18) *	5 000 XPF
Démission/Mutation séniors hommes et femmes *	10 000 XPF
Démission/Mutation vétérans *	10 000 XPF
Démission/Mutation arbitres *	10 000 XPF
Démission/Mutation éducateur/animateur *	10 000 XPF
Frais de dossier pour mutation internationale	
– Jeunes (10 à 17 ans)	10 000 XPF
– Seniors	20 000 XPF
Indemnité d'appartenance (U7 à U18) **	5 000 XPF / saison sportive
Indemnité de formation (12 à 23 ans) pour un premier enregistrement d'un joueur en tant que professionnel	100 000 XPF / saison sportive
Indemnité d'appartenance d'un arbitre à une association sportive	50 000 XPF / saison sportive

(*) Indemnité due dans un délai de 30 jours, puis dans un délai de 15 jours à compter de la 2^{ème} période de démission/mutation de la saison 2026-2027

(**) Indemnité d'appartenance de 5 ans à 23 ans, à compter de la 2^{ème} période de mutation de la saison 2026-2027

2. PARTIE SPORTIVE

RUBRIQUES	MONTANT
1 carton jaune	2 000 XPF
2 cartons jaunes dans 1 match	4 000 XPF
1 carton rouge	5 000 XPF
Réserve et/ou réclamation	10 000 XPF
1 ^{er} forfait	5 000 XPF
2 ^{ème} forfait	10 000 XPF
3 ^{ème} forfait et/ou forfait général	15 000 XPF
Forfait général direct en championnat ou forfait en Coupe de Polynésie	30 000 XPF
Match perdu par pénalité	5 000 XPF
Frais de transport forfaitaires de l'équipe qui s'est déplacée à la charge de l'équipe recevant ayant déclaré forfait	20 000 XPF
Feuille de match de complaisance	20 000 XPF
Falsification de la feuille de match	20 000 XPF
Feuille de match mal remplie	5 000 XPF
Retard de transmission de feuille de match	1 000 XPF/ jour de retard
Absence de feuille de match	5 000 XPF
Participation à un match amical d'un licencié suspendu pour une durée au moins égale à six mois	5 000 XPF
Mixité non autorisée	5 000 XPF

Le présent règlement a été modifié et approuvé par le Comité d'Urgence dans sa séance du 3 septembre 2026.

La Secrétaire générale



Mme Miriama AURAA

Le Président




M. Henri Thierry ARIOTIMA